

# Défi sans auto solo

Durant tout le mois de septembre

## GUIDE DE COORDINATION



Le Défi sans auto solo

3

Définitions

4

Pourquoi participer?

5

Comment participer?

6

Étapes à suivre

7

1. Inscrire son organisation

7

2. Mobiliser votre équipe ou votre communauté

8

3. Consulter son tableau de bord

8

Pointage

11

Calendrier

12

# Le Défi sans auto solo

## I Qu'est-ce que c'est?

Le Défi sans auto solo est une compétition gratuite et amicale sous le thème de la mobilité durable. Son objectif est de sensibiliser les travailleuses et travailleurs ainsi que la communauté étudiante de la province du Québec à se déplacer en modes de transport durables.

Pour rejoindre directement les cibles concernées, l'équipe du Défi se tourne vers les générateurs de déplacements. Toute organisation (peu importe la taille) peut participer au Défi; il suffit d'inscrire son organisation et d'inciter les membres du personnel ou de la communauté étudiante à prendre part au Défi, qui se déroulera durant **tout le mois de septembre**.

Les organisations qui obtiennent les meilleurs résultats recevront un certificat de reconnaissance. Les participantes et participants courent la chance de gagner divers prix de participation.

### Participer au Défi, c'est :

**Affirmer** son engagement pour des modes de transport durables ;

**Réduire** les émissions gaz à effet de serre et la congestion routière ;

**Encourager** l'adoption de saines habitudes de vie ;

**Se surpasser** et faire partie du changement.

## Modes de transport durables



**Transport actif** (vélo, marche, course et autres formes de micromobilité)  
Pour intégrer l'activité physique aux déplacements quotidiens.



**Transport collectif** (autobus, métro, train)  
Pour profiter du temps de déplacement pour lire, écouter de la musique ou simplement se laisser porter jusqu'à destination.



**Covoiturage**  
Pour partager les coûts de déplacements et les effectuer en bonne compagnie.



**Télétravail**  
Pour concilier travail et vie de famille ou réduire les déplacements aux heures de pointe.

## Catégories d'organisation

Très petite entreprise  
1 à 49 employé-es

Petite entreprise  
50 à 100 employé-es

Moyenne entreprise  
101 à 499 employé-es

Grande entreprise  
500 employé-es et plus

# Pourquoi participer en tant qu'organisation?

- 1 Pour **affirmer son engagement** envers la mobilité durable.
- 2 Pour inciter son personnel et/ou sa communauté étudiante à essayer des modes de transport durables et les **sensibiliser sur leurs bienfaits**.
- 3 Pour récompenser les personnes qui choisissent des modes de transport durables pour leurs déplacements.
- 4 Pour obtenir des **données tangibles** sur les **habitudes de déplacements** de son personnel et/ou de sa communauté étudiante (modes de transport utilisés, distances parcourues et émissions de gaz à effet de serre).
- 5 Pour **compétitionner** avec une autre organisation et **créer de l'engouement**.

## Comment participer au Défi sans auto solo?

Pour prendre part au Défi, une organisation doit d'abord désigner un coordonnateur ou une coordonnatrice qui assurera le bon déroulement interne du Défi sans auto solo. Cette personne agit comme ambassadrice du Défi au sein de l'organisation : elle procède à l'**inscription**, fait la **promotion** de l'initiative auprès du personnel et/ou de la communauté étudiante et **encourage la participation** tout au long du mois de septembre. Elle a également **accès au tableau de bord** de l'organisation.

### Rôle du coordonnateur ou de la coordonnatrice

Il existe plusieurs façons de mobiliser ses collègues et de favoriser la participation au Défi sans auto solo. Pour vous soutenir, un guide de motivation est disponible sur le site Web du Défi, dans la section Outils et inscription de l'onglet Coordination.

De plus, l'équipe du Défi met à votre disposition un guide des bonnes pratiques en mobilité durable, qui propose des idées à mettre en oeuvre avant, pendant et après le Défi afin d'encourager l'adoption de nouvelles habitudes de déplacement.



### 1. Inscrire son organisation

#### Organisation ayant participé à une édition précédente

Connectez-vous à votre compte de coordination à l'aide de vos identifiants. Une fois connecté, vous pourrez trouver le code d'organisation dans votre profil et le transmettre aux participantes et participants de votre organisation.

Si vous n'avez plus accès à l'adresse courriel associée au compte ou ne connaissez plus les identifiants, communiquez avec nous à [defisansauto@rcem.quebec](mailto:defisansauto@rcem.quebec) en indiquant une nouvelle adresse courriel valide, différente de celle utilisée pour votre compte participante ou participant.

#### Nouvelle inscription

La personne coordonnatrice doit d'abord accéder au [plateforme d'inscription](#) du Défi et remplir le formulaire.

**Important:** utilisez une adresse courriel générale de votre organisation (ex. : [info@votreorganisation.com](mailto:info@votreorganisation.com)) comme adresse principale. Cela permet d'assurer la continuité du compte si la coordination du Défi est confiée à une autre personne.

À noter : si vous utilisez votre adresse courriel professionnelle comme adresse du compte de coordination, vous ne pourrez pas l'utiliser pour vous inscrire comme participante ou participant.

L'adresse de correspondance est une deuxième adresse courriel, qui peut être différente de celle utilisée pour la connexion au compte. Elle permet de recevoir directement les communications du Défi. À la suite de votre inscription, un courriel y sera envoyé. Vous y trouverez votre code d'organisation ainsi que d'autres renseignements utiles concernant le Défi.

## 2. Mobiliser votre équipe ou votre communauté

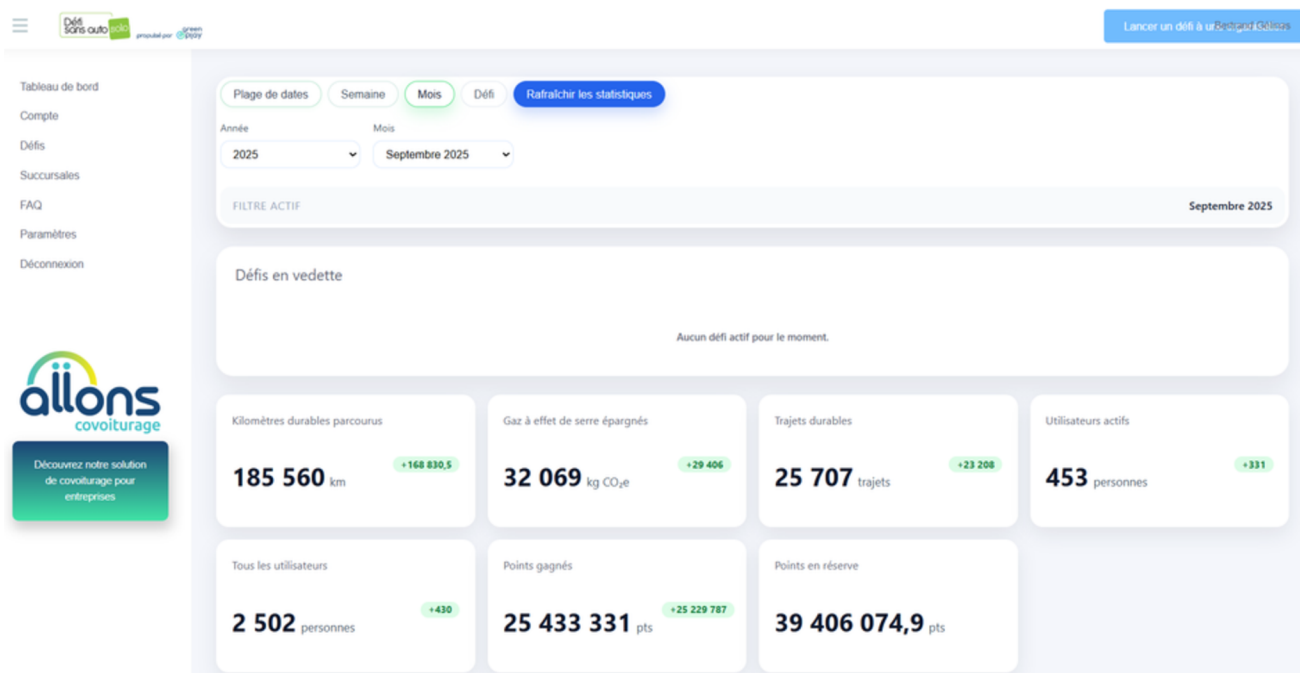
N'oubliez pas de partager votre code d'organisation avec votre équipe ou votre communauté. C'est grâce à ce code que les déplacements durables, les kilomètres parcourus et les gaz à effet de serre évités seront comptabilisés au nom de votre organisation.

Votre code d'organisation est accessible dans l'onglet Compte du tableau de bord.

## 3. Consulter votre tableau de bord

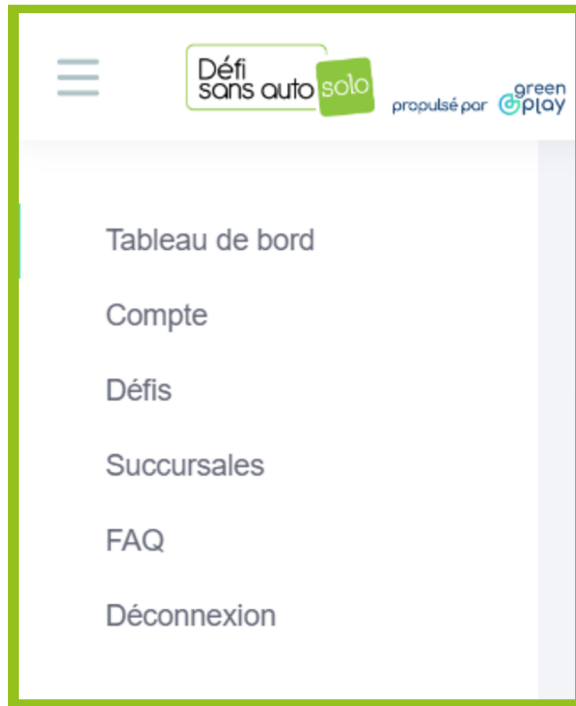
En tant que coordonnateur ou coordonnatrice, vous aurez accès à la liste complète des participantes et participants de votre organisation. Le tableau de bord vous permet de suivre en temps réel le nombre de personnes participantes ainsi que diverses statistiques : kilomètres parcourus, émissions de gaz à effet de serre évitées et déplacements par mode de transport.

Le tableau de bord présente uniquement des données agrégées et ne permet pas de consulter les détails des déplacements individuels des participantes et participants.



## Comment naviguer dans le compte de coordination

Dans le menu de gauche, en plus du tableau de bord, vous trouverez des sections suivantes:



**Compte:** Informations sur votre organisation, dont le code à partager à l'interne.

**Défis** L'historique de l'organisation (défis relevés par le passé, en cours ou à venir).

**Succursales** Toutes les succursales créées sous une même organisation (voir plus bas)

**FAQ** Questions et réponses sur l'application et le Défi sans auto solo

## Créer une succursale

Si votre organisation compte plusieurs établissements, il est possible de les regrouper sous un même nom tout en distinguant la participation de chacun. Cela permet de créer une saine compétition entre les établissements.

Les participantes et participants qui entreront votre code d'organisation pourront sélectionner la succursale qui les concerne. Les résultats sont attribués à l'organisation dans son ensemble. Les succursales peuvent également être utilisées pour différencier des départements au sein d'une même organisation.



## Comment accumuler des points

En tant que participant ou participante, les membres du personnel ou de la communauté étudiante de votre organisation accumulent des points selon le mode de transport utilisé. **Le nombre de points récoltés par mode dépend de ses émissions de GES : moins il en produit, plus il vaut de point.** Par exemple, un déplacement en mode de transport actif comme le vélo, qui ne produit aucun GES, vaut beaucoup plus qu'un déplacement en autobus. Celui-ci vaut, quant à lui, plus qu'un déplacement en auto solo. Voici une liste non exhaustive qui présente, en ordre croissant, différents modes de transport selon leurs émissions de GES.

## Émissions de GES par mode de transport

Mode	Émissions de GES en kg/km
Transport actif	0
Métro ou train	0,00007
Voiture ou vélo électrique	0,00034
Autobus	0,006
Covoiturage	0,08

## Dès la mi-juin

- Première participation : désigner un coordonnateur ou une coordonnatrice à l'interne et procéder à l'inscription de l'organisation au Défi sans auto solo.
- Se reconnecter au compte de coordination et mettre à jour votre profil (au besoin).
- S'inscrire à l'infolettre et aux réseaux sociaux (Facebook, Instagram) pour ne rien manquer des actualités du Défi.

## De juin à août

- Promouvoir à l'interne le Défi sans auto solo et partager votre code d'organisation.
- Inviter vos collègues à s'inscrire à l'application pour se familiariser avec ses fonctionnalités.
- Participer aux webinaires ou écrire à notre équipe si vous avez des questions : [defisansauto@rcem.quebec](mailto:defisansauto@rcem.quebec)

## Pendant toute la durée du Défi

- Encourager les membres du personnel et/ou la communauté étudiante à participer au Défi sans auto solo en inscrivant leurs déplacements dans l'application.
- Consulter les résultats de votre organisation dans votre tableau de bord.
- S'amuser!



# Des questions?

Foire aux questions du Défi sans auto solo

Foire aux questions de l'application mobile



Ce Défi est une initiative menée par le Réseau des centres d'expertise en mobilité.



**TRACÉ**

**MOBILIT**

**MOBA**  
MOBILITÉ ALTERNATIVE

**movia**  
Expertise en mobilité viable

**MOBI.O**  
SOLUTIONS MOBILITÉ DURABLE

Société de transport de Sherbrooke

**roulons VERT**

[defisansauto.com](http://defisansauto.com)

